

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK

SEANCE DU 16 Février 2022

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	14	12

L'an deux mille vingt-deux le 16 février, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur GAILLOT Philippe, Maire

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe

MENEGHIN Gaël

IMMER Alain

GUINDT Philippe

OGER Isabelle

THILL Céline

VEIRA Christophe

WALLERICH Alain

DEBALLEUL Delphine

REUTER Olivier

SMEC Jean

VALANCE Bénédicte

LISTE DES ABSENTS NON-EXCUSES :

BRUN Jérôme

PEREIRA Julien

Madame OGER Isabelle est élue secrétaire de séance.

Objet : 2022 - 602 Encaissement de deux chèques GROUPAMA

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à encaisser :

- Un chèque du 17/01/2022 de 2 046,19 €, sur facture du 16/11/2021 concernant un sinistre tempête sur une chute d'un arbre, rue du moulin, le 21 octobre 2021,
- Un chèque du 18/01/2022 de 1 960 €, après franchise de 500€ sur facture du 24/11/2021, concernant un sinistre sur le tracteur BB-644-Xk New Holland, vitre porte gauche et droite.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché au panneau d'affichage de la mairie le 18/02/2022

Le Maire,



Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 18/02/2022

Le Maire :

Philippe GAILLOT

